



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE MUSIQUE EN SECONDE

POUR QUI ?

L'enseignement optionnel de musique est destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie précédemment au collège, quel que soit leur parcours musical personnel.

QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS ?

- § Donner des outils pour analyser et commenter les œuvres musicales (méthodologie du commentaire, vocabulaire technique, histoire des styles et des genres)
- § Éclairer les choix d'enseignement de spécialité et/ou optionnel en cycle terminal
- § Se préparer aux épreuves orales du baccalauréat et aux entretiens post-bac en maîtrisant la pose de la voix et la confiance en soi



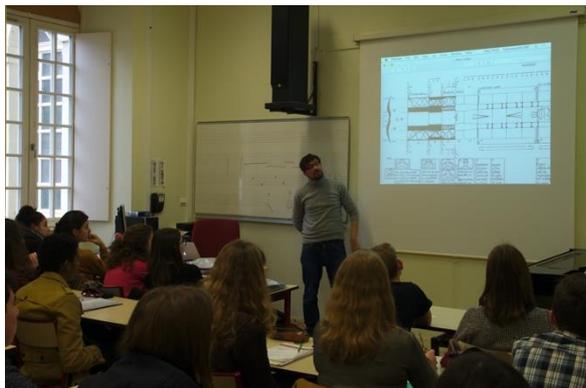
*Le son des lycées
Le Chabada, 2018*

QUELS HORAIRES ?

- § 3 heures par semaine pour l'enseignement optionnel
- § 1 heure par semaine pour la chorale et/ou l'orchestre

POUR QUOI FAIRE ?

- § Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création
- § Explorer, imaginer, élaborer une stratégie : faire et créer
- § Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique
- § Compléter sa formation par une formation artistique et envisager la spécialité en première
- § Assister à des concerts (ONPL, Angers-Nantes Opéra, Mardis Musicaux)
- § Jouer en concert (concert de Noël au lycée, concert à Chanzy, concert au Chabada)
- § Rencontrer des musiciens professionnels et des professionnels du spectacle



Rencontre avec le compositeur Francesco Filidei
Grand Prix Lycéen des Compositeurs 2017



Vœux 2019 Conseil Régional

L'ORCHESTRE ET LA CHORALE

L'orchestre et la Chorale sont accessibles à tous les élèves du lycée. Les élèves des enseignements optionnels musique sont invités à participer à l'un et/ou l'autre.